Drôme 26 fédération des services publics

la cgt

Coordination Syndicale Départementale

Monsieur le Préfet,

Notre camarade Kader BOUKELMOUNE, fonctionnaire de la Mairie de Donzère est injustement mis en cause et pour des raisons fallacieuses. Il est sous le coup d'une procédure disciplinaire qui vise à le révoquer, mais qui n'est autre qu'une discrimination syndicale.

Comme le syndicat des Territoriaux de la Drôme l'a exprimé le 20 juin lors de son entrevue avec La Maire de Donzère, la CGT ne laissera pas porter atteinte aux syndicats par le biais des responsables syndicaux. Nous continuerons à mener toutes les actions nécessaires jusqu'à ce que ces atteintes cessent.

L'ensemble des syndicats CGT de la Drôme demande l'arrêt de toutes sanctions à l'égard de Kader Boukelmoune et appelle l'ensemble des agents de toutes les collectivités de la Drôme à se mobiliser par la grève, la manifestation et toutes formes d'action.

Un rassemblement de soutien est prévu Jeudi 10 juillet, à partir de 8h30, devant le Centre de Gestion.

Pour ce faire, et conformément à l'article 10 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, la Coordination Syndicale de la Drôme, vous informe qu'il dépose un préavis de grève couvrant la période du 9 juillet au 31 juillet 2025 inclus.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels des collectivités territoriales de la Drôme. Chaque agent pourra cesser le travail pour une durée d'une heure ou plus, d'une demi-journée ou jusqu'à 24 heures, chaque jour de la période concernée.

Restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux de la Drôme

Maison des Syndicats 17, rue Georges Bizet - 26000 Valence

07 69 95 66 17- csdcgt26@gmail.com - https://www.cgtservicespublics.fr/